

L'hon. M. Stanfield: La réponse du ministre signifie-t-elle qu'on ne s'inquiète pas à ce sujet? Puis-je demander au ministre si lui ou quelqu'un d'autre au nom du gouvernement a fait des instances auprès de nos alliés à propos de l'échange de renseignements militaires et stratégiques qui, semble-t-il, se faisait jusqu'ici sans obstacles.

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, nous avons un grand nombre d'alliés et il serait utile, je crois, qu'il nomme ceux auxquels il fait allusion.

Une voix: Ne les connaissez-vous pas?

Une voix: Il ne vous en reste plus.

Une voix: Nous en avons.

Une voix: Nous sommes en train de les perdre cependant.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, dois-je déduire de la réponse du ministre qu'il veut simplement se soustraire à sa responsabilité à cet égard...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: ...et que le gouvernement du Canada...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre voudra-t-il dire à la Chambre s'il est vrai qu'il a reçu des rapports provenant d'officiers canadiens en poste aux États-Unis, indiquant qu'à la suite de notre retrait partiel de l'OTAN et de SACLANT, leur accès aux sources d'information est limité, ainsi que leur participation aux pourparlers.

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, il s'agit donc des États-Unis. Je suis heureux de ces précisions.

Une voix: Vous êtes futé.

L'hon. M. Cadieux: Il est évident que mon honorable ami fait allusion au témoignage déposé avant-hier devant le comité par M. Lindsey. M. Lindsey a déclaré, je crois, que dans le domaine scientifique, certains renseignements sont communiqués parce qu'il est nécessaire de le faire. A mon avis, il serait prématuré d'en conclure qu'il existe certaines restrictions dans l'échange de renseignements militaires.

L'hon. M. Lambert: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je permettrai la question supplémentaire du député dans un moment, mais j'estime devoir prévenir les députés que ce n'est peut-être pas l'endroit pour discuter les constatations recueillies par un comité lorsque ce comité n'a pas encore présenté son rapport.

L'hon. M. Lambert: C'est absolument exact, monsieur l'Orateur, mais le ministre voudrait-il nous indiquer s'il est vrai que des officiers canadiens de diverses bases militaires des États-Unis auraient signalé qu'une restriction leur a été effectivement imposée?

L'hon. M. Cadieux: Je suis heureux d'avoir l'occasion de nier cette assertion.

Une voix: Pourquoi ne pas l'avoir dit tout d'abord?

LE PÉTROLE

LES TITRES DE LA PANARCTIC OIL

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, puis-je poser au premier ministre une question relative à la Panarctic Oil Company Limited dans laquelle le gouvernement canadien a une participation de 45 p. 100. Comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré qu'il ne savait pas si le gouvernement allait vendre ou conserver ses actions, je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement a décidé de se retirer du consortium de la Panarctic Oil ou de verser sa quote-part de 10 millions de dollars pour son expansion?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le gouvernement a étudié cette question et une annonce sera faite en temps utile.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement songe à l'opportunité d'acquérir un intérêt prépondérant dans le consortium de la Panarctic Oil à cause des faits récents concernant l'exploration pétrolière dans les Territoires du Nord-Ouest?

Le très hon. M. Trudeau: Cette question n'a pas été étudiée dans le contexte mentionné par le député. Elle avait fait l'objet d'une étude alors de l'établissement de la Panarctic.